



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE 13 MAI 2024**

Procès-verbal de la 4e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 13 mai 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

**PRÉSENCES :**

Nicole Laveau	Présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
André Garon	Administrateur (en ligne)
Hélène Langlois	Vice-Présidente
Pierre Alexandre Fournier	Administrateur
Roger Thibeault	Nouvel Administrateur coopté

**ABSENCE:**

Alicia Despins                      Conseillère municipale du District de Vanier

**INVITÉ(E) :**

Mme Myriam Nickner-Hudon              Présidente du Conseil de quartier de Saint-Sauveur

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Quatre (4) citoyens(nes) assistent à l'assemblée et un citoyen(e) en ligne.

**Il y a quorum.**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Période de la conseillère municipale 19 h 05
4. Période de questions ou commentaires des citoyens 19 h 15
5. Enjeux de quartier 19 h 30
  - 5.1 Suivi pour notre demande A Vélo.
  - 5.2 Suivi pour notre demande Communauto.
  - 5.3 Mise à jour du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier.
  - 5.4 Suivi de la résolution 24-CA-016 – Rue Irma-Levasseur (27 mars 2024)
  - 5.5 Suivi des résolutions 24-CA-012 et 014 – Passages piétons (9 avril 2024)
  - 5.6 Suivi des résolutions 24-CA-013 – Bande cyclable sur l'avenue Plante (9 avril 2024)
  - 5.7 Suivi de la résolution 24-CA-015 – Réparations de trottoirs (9 avril 2024)
  - 5.8 Suivi de la résolution 24-CA-020 – Verdissement de l'avenue Plante (9 avril 2024)
  - 5.9 Suivi de la résolution 24-CA-022 – Îlots de refuge (9 avril 2024)
  - 5.10 Retrait de services du RTC dans Vanier – Réflexions
  - 5.11 Suivi de la résolution 24-CA-021 – Desserte RTC dans le parc Cardinal (12 avril 2024)
  - 5.12 Corridors de biodiversité sur les terrains d'Hydro-Québec (16 avril 2024)
  - 5.13 Terrain Expo-Cité et futur développement (16 avril 2024)
  - 5.14 Suivi pour le stationnement des VRs sur la rue Bourdages (17 avril 2024)
  - 5.15 Changement de la date pour l'activité grand public – Angles morts.
  - 5.16 Terrain à vendre sur la rue Giguère.
6. Comités et états d'avancement 20 h 30
  - 6.1 Table de concertation Vélo et **Mois du vélo** (Jean-Noël)
  - 6.2 Conseils d'établissement scolaires (Nicole)
  - 6.3 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)
  - 6.4 Projet Aînés (Jacynthe)
  - 6.5 Projet Sécurité routière 2023 et **demande pour 2024** (Nicole)
  - 6.6 Vanier 2040 (fusionner 6.6 et 6.7 pour viser l'analyse du PUM)
  - 6.7 Logements.
  - 6.8 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL)
  - 6.9 Comité sur des noms de rue FINAL ET ACCEPTÉ le 11 avril 2024.
7. Fonctionnement 20 h 45
  - 7.1 Adoption du procès-verbal du 18 mars et du 15 avril 2024 (assemblée spéciale)
  - 7.2 Paiement des services de secrétariat (AGA du 15 avril, assemblée spéciale du 15 avril, 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire)
  - 7.3 Solde bancaire au 13 mai 2024

8. Varia 21 h 00
- 8.1 Présentation de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (21 mars 2024).
- 8.2 Nouveau service de menus travaux pour les personnes âgées (15 avril 2024)
- 8.3 Plan d'action pour le Conseil de quartier de Vanier (29 avril 2024)
9. Levée de l'assemblée 21 h 10

<b>No de résolution</b>	<b>Objet</b>	<b>Page</b>
<b>24-CA-028</b>	Proposition d'achat du lot no 1 944 676	14
<b>24-CA-029</b>	Cooptation de M. Roger Thibeault.	4
<b>24-CA-030</b>	Activité grand public sur les angles morts reportée au 7 septembre 2024.	13
<b>24-CA-031</b>	Adoption du procès-verbal de la 3 <sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 18 avril 2024.	18
<b>24-CA-032</b>	Adoption du procès-verbal de la 2 <sup>e</sup> assemblée spéciale tenue le 15 avril 2024.	19
<b>24-CA-033</b>	Paiement au montant de 345.00 \$ pour la rédaction des procès-verbaux de l'AGA, la 2 <sup>e</sup> assemblée spéciale et la 4 <sup>e</sup> assemblée spéciale tenue le 13 mai 2024.	19
<b>24-CA-034</b>	Paiement d'un montant de 1,667.14 \$ pour les services de GO 360.	19
<b>24-CA-035</b>	Paiement d'un montant de 781.83 \$ pour les services de la compagnie Acquis Route Technologies.	19

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel et en ligne.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

**Point 3** – « Période de la conseillère municipale » est remplacée par « Cooptation ».

**Point 7** – Fonctionnement

- 7.4 – Paiement à Geo360.
- 7.5 – Facture d'Acquis Route technologies

**Point 8** – Divers

- 8.4 – Formation des nouveaux administrateurs.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

***ADOPTÉ***

## **3. COOPTATION**

M. Roger Thibeault présente sa candidature pour occuper un poste coopté et le formulaire qui a été déposé est conforme.

M. Thibeault est résident de Vanier depuis 10 ans et habite la rue Bourdages. Il détient une formation en aménagement du territoire, un baccalauréat en géographie, une formation en informatique et a été chargé de projet. Il désire s'impliquer. Il estime qu'il est temps pour lui de « donner au suivant ». Il aime l'architecture et l'aménagement. Il aime également donner son opinion.

**24-CA-029**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la cooptation de M. Roger Thibeault comme administrateur au sein du Conseil de quartier de Vanier.

***ADOPTÉ***

## **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Aucune question ou commentaire n'a été apporté.

## **5. ENJEUX DE QUARTIER**

### **5.1 – Suivi de notre demande A Vélo**

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il y a présentement cinq nouvelles stations A Vélo dans le quartier :

- Fleur-de-Lys                      Bourdages                      Chanoine-Côté
- Gauvin                              Bernatchez

La prochaine étape est d'installer une station A Vélo au bureau de Conseil d'arrondissement de Vanier, au 330, rue Chabot. La Ville a constaté un excellent taux d'utilisation. Il y a eu 5,000 déplacements pour la première journée et l'utilisation sera de plus en plus importante dans les prochaines années. Il s'agit d'un record absolu. Pour la prochaine étape, on prévoit des stations à Duberger, Neufchâtel, Lebourgneuf, et en périphérie. Mme Mauger précise qu'il y a un projet-pilote pour Loretteville.

En ce qui concerne le raccordement au service d'Hydro-Québec, les infrastructures sont présentes, mais le raccordement reste à venir. Entretemps, la Ville s'occupe de charger et remplacer les batteries.

### **5.2 – Suivi pour notre demande Communauto**

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il n'y a pas eu de développement pour les stationnements de la Ville. Communauto est en attente d'une réponse du service de la mobilité. Nous sommes toujours en attente d'une station au bureau d'arrondissement, sur la rue Giguère nord et l'aréna Patrick-Poulin. Ce sont des stationnements dédiés pour le déneigement et cela nécessite un changement de réglementation.

Il y a deux ouvertures pour un stationnement dans un terrain privé, chez deux Couche-Tard. Pour le secteur Bourdages, une demande est en cours pour une station permanente avec vignette, Il s'agit d'un dossier plus difficile, car cela ne se fait pas au Québec. Il doit donc y avoir une réglementation pour le stationnement sur rue. Normalement, les stations sont sur un stationnement public ou privé.

Un courriel sera envoyé à Mme Alicia Despins pour mettre une pression sur le service de transport et de la mobilité de la Ville.

### **5.3 – Mise à jour du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier**

À la suite des modifications apportées à ce règlement, Mme Laveau avait soulevé dix (10) points. Elle demande à Mme Alexandra Mauger de transmettre ce lien, car il serait important que les administrateurs en prennent connaissance et s'approprient ces modifications.

### **5.4 – Suivi de la résolution 24-CA-016 – Rue Irma-Levasseur (27 mars 2024)**

Mme Laveau fait la lecture de la réponse de la Ville à ce sujet, suivi fait par le STMI :

*« En raison de l'arrivée possible d'un réseau express de transport en commun sur Wilfrid-Hamel, un réaménagement de l'intersection est souhaité, mais ne pourra se faire tant qu'on n'aura pas les orientations du Gouvernement du Québec. »*

Mme Laveau ajoute qu'il y a beaucoup de facteurs en présence avec l'autoroute urbaine Hamel-Laurentien et l'avènement possible d'un tunnel.

#### **5.5 – Suivi des résolutions 24-CA-012 et 014 – Passages piétons (9 avril 2024)**

Mme Laveau lit la réponse reçue de la Ville :

*« Passage piétons : Les normes du Ministère des Transports et de la Mobilité durable indiquent qu'un passage pour piétons ne peut être installé que « s'il n'y a aucune signalisation qui règle la circulation (feux ou arrêts) à moins de 100 mètres de l'endroit où le passage est situé. »*

*Dans les trois cas demandés, cette distance n'est pas respectée et donc un passage ne pourrait normalement pas y être implanté. Nous allons demander des comptages, afin de mieux évaluer les besoins et voir quels justificatifs sont applicables.*

*Notons cependant que la traverse existante sur la rue Chabot, bien que dérogatoire à cette norme, ne sera pas éliminée jusqu'à nouvel ordre. Nous allons procéder à la mise à jour des panneaux de signalisation de ce passage au cours des prochains mois. »*

*« Ajout de trottoirs : Dans le cadre du réaménagement de la rue commerciale Soumande, l'ajout de trottoirs aux approches de Beaucage et Chabot a déjà été demandée dans la fiche-projet. Il n'y a pas de date de réalisation à ce dernier projet encore.*

*A suivre. »*

#### **5.6 – Suivi de la résolution 24-CA-013 – Bande cyclable sur l'avenue Plante (9 avril 2024)**

Mme Laveau lit la réponse reçue de la Ville :

*« Nous avons bien pris connaissance de vos suggestions par rapport à l'ajout de bandes cyclables sur l'avenue Plante et à la poursuite du réaménagement de la rue Marie-de-l'Incarnation jusqu'au boulevard Hamel.*

*Concernant la première suggestion, il n'y a pas de projets à court terme d'ajout de lien cyclable pour l'ensemble de l'avenue Plante. Néanmoins, un lien cyclable est projeté entre les rues Samson et Latulippe, celui-ci faisant partie d'un axe visant à connecter la piste cyclo-piétonne d'Expo-Cité à la chaussée désignée sur l'avenue Glazier. En outre, un lien nord-sud sur la rue Soumande, entre la piste cyclo-piétonne d'Expo Cité et la rue Beaucage, a été priorisé pour le secteur. C'est pourquoi*

*il n’y a pas de lien cyclable projeté à cette hauteur pour l’avenue Plante. Nous ne pouvons cependant pas établir un échéancier de réalisation pour ces deux liens cyclables.*

*En ce qui concerne la deuxième suggestion, pour des raisons géométriques, il n’est pas possible de prolonger le CVC Marie-de-l’Incarnation au-delà de la rue Guyard en 2024. En effet, ce tronçon devra être réalisé avec des interventions géométriques dès sa mise en place en projet permanent. Il est également trop tôt pour annoncer une date de réalisation pour le tronçon entre Guyard et le boulevard Wilfrid-Hamel; il est toutefois actuellement en analyse. »*

Mme Laveau précise qu’aucune date n’est mentionnée.

Mme Alexandra Mauger mentionne que le fonctionnement débute par la priorisation et les opportunités, mais il y a une date de tombée. On suggère de transmettre un courriel à M. Jérôme Nadeau, chef d’équipe – Transport et mobilité intelligente (TMI) pour obtenir une réponse plus directe.

### **5.7 – Suivi de la résolution 24-CA-015 – Réparation des trottoirs (9 avril 2024)**

Mme Nicole Laveau fait la lecture de la réponse de la Ville :

*« Voici le suivi effectué quant à votre résolution pour la réfection des trottoirs du quartier de Vanier par le Service de l’entretien des voies de circulation. Voir ici le programme d’intervention planifié pour l’année 2024. »*

Mme Laveau mentionne qu’elle a reçu un tableau mentionnant ce qui est prévu pour la réparation des trottoirs pour le prochain mois. Il s’agit de Soumande, Beaucage, le collecteur principal et secondaire sur le pont Scott.

Sur le boulevard Wilfrid-Hamel, à la hauteur de la rue Proulx, Mme Hélène Langlois mentionne que les trottoirs ont été réparés avec de l’asphalte à la fin de l’été dernier. Des morceaux sont complètement décollés et se sont dégradés. Les trottoirs sont très endommagés. À la demande de Mme Laveau, Mme Langlois fera une nouvelle plainte au 311, avec un numéro de dossier.

Sur la rue Gauvin, il y a beaucoup de marquage à la hauteur du CHSLD, et c’est problématique. Ce trottoir ne figure pas dans la liste fournie par la Ville.

### **5.8 – Suivi de la résolution 24-CA-020 – Verdissement de l’avenue Plante (9 avril 2024)**

À la suite du projet de verdissement sur les rues Plante et Chabot, Mme Laveau lit la réponse de la Ville :

*« La Ville prend acte du besoin identifié par le Conseil de quartier d’étendre le projet de verdissement des rues Plante et Chabot. Toutefois, ce projet n’est pas un projet de réfection*

*complète des rues Plante et Chabot, mais un projet pilote d'accélération du déploiement d'infrastructures vertes sur des rues sans désuétude. Par conséquent, les limites d'intervention du projet, tout comme les types interventions intégrés, sont fixes. Les besoins identifiés dans cette demande seront des intrants à un futur projet de réfection complète de ces rues au moment de leur désuétude ou dans le cadre d'autres interventions ultérieures. »*

M. Pierre-Marc Doucet ajoute que des tracés ont été effectués pour les conduites. Cette résolution fera l'objet d'un suivi par le Comité mobilité cet automne.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a des intersections qui n'ont pas été considérées et qui sont importantes et passantes. Il faudrait des compléments de trottoirs sur les lieux du verdissement et il est d'avis qu'il faudrait profiter de cette opportunité pour faire des gonflements de trottoirs et du verdissement aux intersections principalement.

#### **5.9 – Résolution no 24-CA-022 – Îlots de refuge (9 avril 2024)**

Mme Nicole Laveau fait la lecture de la réponse de la Ville.

*« Effectivement, la Ville souhaite sécuriser les longues traversées de ce type, et l'aménagement de refuges fait partie des solutions envisagées. A ce titre l'approche est de l'intersection Wilfrid-Hamel/Fleur-de-Lys est déjà dotée d'un tel refuge.*

*Il en sera de même pour le réaménagement de l'intersection avec Monseigneur-Plessis. L'intersection avec Soumande en est dépourvue, mais sera considérée lors du réaménagement de cette artère commerciale. L'intersection avec Turcotte en a été dotée lors de l'aménagement du nouveau feu.*

*L'intersection avec Marie-de-l'Incarnation est très complexe, mais des réaménagements sont souhaités avec l'implantation des liens cyclables Vélo Cité. Le passage pour piétons situé devant l'école secondaire Vanier est déjà doté d'un refuge avec bouton d'appel. Les autres intersections situées plus à l'ouest pourront faire l'objet de tels réaménagements, à mesure des opportunités d'interventions, comme le déploiement du réseau Vélo Cité. »*

Mme Laveau précise qu'il n'y en a pas des deux côtés de l'intersection et cet aspect devra être vérifié.

#### **5.10 – Retrait de services du RTC dans Vanier – Réflexion**

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le RTC a été rejoint concernant l'enlèvement des abribus. Mme Alicia Despins et M. Doucet ont rencontré la présidente du RTC et nous avons fait part de nos inquiétudes concernant la réduction de services du RTC dans Vanier.

Il y a certains événements qui se sont produits dont l'arrêt Gauvin sur Beaucage qui a été retiré, ainsi qu'un abribus dans le secteur Beaucage. Il n'y aura aucun abribus sur la rue Monseigneur-Plessis une fois que la réfection aura été complétée. Pourtant, il y a beaucoup de gens qui attendent l'autobus sur cette rue, ainsi que des personnes handicapées. Mme Laveau mentionne qu'il faudra faire un retour sur ce sujet.

M. Pierre-Marc Doucet et Mme Laveau cherchent quelques partenaires pour avoir plus de poids sur les problématiques dans Vanier. Cependant, des discussions se sont tenues avec différents partenaires sérieux et on essaie de voir quels organismes pourraient se joindre pour examiner les préoccupations dans Vanier. Le dossier avance bien. Il y a un abribus qui a été retiré sur la rue Giguère.

La descente d'autobus par l'arrière donne sur la rue Napoléon-Grondin, à l'arrêt Giguère/Hamel. Lorsque les gens sortent de l'autobus par la porte arrière, ils se retrouvent dans la piste cyclable. M. Doucet a écrit au RTC et on nous a dit que ce n'était pas une piste cyclable et que cela n'est pas très important. Il y a un conflit d'usage entre le transport en commun, les vélos et les piétons. S'il y a un accident, le RTC verra la problématique et fera une analyse, mais le RTC considère que le risque d'accident est très faible. Le RTC a tout de même été avisé de cette situation problématique.

#### **5.11 – Suivi de la résolution 24-CA-021 – Desserte du RTC dans le Parc Cardinal (12 avril 2024)**

Mme Laveau fait la lecture du courriel.

*« En réponse à votre résolution concernant la desserte du parc industriel Cardinal, nous avons fait part de vos préoccupations à nos équipes de la planification du service qui ont analysé votre demande avec diligence. En voici les conclusions :*

*La desserte de la partie est du parc industriel demanderait une modification au tracé du parcours 82 qui augmenterait de 5 à 7 minutes les temps de déplacements pour les clients à bord. Le temps de déplacement étant un facteur important de l'attractivité pour le transport collectif, nous souhaitons diminuer au maximum ce type d'impact pour la clientèle.*

*De plus, une modification du tracé augmenterait le risque de retard en raison de la circulation routière à proximité de l'autoroute, en plus d'éloigner le parcours de l'ouest du parc (rue Godin) où l'on retrouve un nombre plus grand d'entreprises.*

*En somme, selon nos analyses, une modification de parcours pour desservir de nouveau secteur pénaliserait plus de personnes qu'elle n'en avantagerait.*

*Pour ces raisons, le RTC ne peut répondre favorablement à votre résolution actuellement.*

*Nous tenons toutefois à souligner que la majorité des commerces du quartier sont accessibles à 800 mètres de marche (environ 10 minutes) du boulevard Pierre-Bertrand, ce qui correspond aux normes de service du RTC.*

*En terminant, sachez que nous continuons d'évaluer différentes options afin de mieux desservir les parcs industriels de la Ville de Québec, notamment avec notre service de mobilité sur demande. Nous ajouterons le parc industriel Cardinal à nos analyses.*

*En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.  
Brigitte Lemay – Directrice de division – Communications et affaires publiques. »*

Mme Laveau précise que le dossier est à suivre.

Quand le besoin a été identifié, Mme Mauger demande s'il s'agissait d'une communication du Conseil de quartier ou d'une prise de contact avec les propriétaires? Mme Laveau répond que non. Le côté ouest est bien desservi aux heures de pointe par l'autobus 85, le matin, le midi et en fin d'après-midi. Pourquoi le côté est ne le serait-il pas? La Ville pourrait faire cette consultation, ou le RTC, mais le Conseil de quartier n'a pas les ressources financières pour débiter un sondage et visiter les entreprises. C'est une tâche très exigeante pour les administrateurs.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y aurait plus de poids sur cette résolution si nous avons l'appui des commerçants. Mme Laveau mentionne que les commerçants pourraient être rejoints par le biais de l'association et qu'elle pourrait le faire dans une prochaine étape.

Mme Laveau fait la lecture du courriel du RTC :

*« Après discussions avec Mme Laveau, nous allons planifier des rencontres avec les Conseils de quartier dans le cadre des activités reliées au plan d'urbanisme et de mobilité. Nous souhaitons atteindre quelques objectifs dont une meilleure compréhension de la planification des services, le transport collectif et général et discuter de l'offre actuelle et de la vision de la mobilité à plus long terme. »*

À la demande de Mme Alicia Despins et de Mme Maude Mercier-Larouche, présidente du RTC, elle a été rejointe par Mme Valérie Drolet, du RTC. Nous pourrions avoir quelques conseils de quartier voisins qui se joindront, et cela ira à l'automne.

Mme Laveau a mentionné, lors de cette rencontre, que le Conseil de quartier de Vanier a déjà un Comité élargi sur la mobilité et pourrait inviter quelques conseils de quartier voisins. Une rencontre serait planifiée à l'automne. M. Pierre-Marc Doucet précise qu'il serait possible de faire une demande pour qu'un représentant du RTC réponde à nos questions.

### **5.12 – Corridors de biodiversité sur les terrains d’Hydro-Québec (16 avril 2024)**

Le 16 avril 2024, Mme Alexandra Mauger a transmis un lien Internet d’Hydro-Québec. Il s’agit d’un guide qui expliquait comment transmettre nos idées pour exploiter les terrains d’Hydro-Québec.

Hydro-Québec vient de déposer sa nouvelle politique de développement durable, dont la biodiversité, qui fait partie des objectifs de développement durable. Elle comporte, entre autres, de planter d’autres types de végétaux pour protéger les petits mammifères et les oiseaux et d’instaurer des aires de détente. Il existe un exemple dans la région de Montréal, dans un secteur à Saint-Léonard, où il existe beaucoup d’infrastructures et des industries. Le contexte est similaire à Québec.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu’il y a beaucoup de terrains appartenant à Hydro-Québec sans lignes électriques. Il y a déjà eu des lignes par le passé; maintenant, ce sont des terrains vagues. Il faut examiner attentivement cette situation et voir s’il y aurait quelque chose que le Conseil de quartier pourrait soumettre.

Il a été convenu que Jean-Noël Ouisse, Pierre-Alexandre Fournier et Roger Thibeault examineront ce dossier pour voir si d’autres projets pourraient être soumis auprès d’Hydro-Québec.

### **5.13 – Terrain Expo-Cité et futur développement (16 avril 2024)**

Mme Hélène Langlois précise qu’elle a assisté à cette rencontre en virtuel. Trois (3) scénarios furent présentés :

- Colisée sur le terrain.
- Avec ou sans le Colisée.
- Sans Colisée.

Elle précise qu’il y avait des citoyens présents et en ligne. Des ateliers de travail ont été proposés, ainsi qu’un questionnaire auquel on devait répondre. On nous a demandé quel scénario nous devions privilégier, leurs forces et leurs faiblesses.

Il y a un mélange de commerces, d’habitations et de verdissement. Mme Langlois montre la carte sur laquelle elle explique les trois (3) scénarios.

- Premier scénario : Il y a des commerces, du verdissement et de l’habitation. Le Colisée est toujours en place.
- Deuxième scénario : On ne parle plus du Colisée, on intégrerait l’habitation et le verdissement sur le terrain du Colisée.
- Il n’y a pas de Colisée. On ajoute des habitations et du verdissement sur le terrain du Colisée, et des installations pour la pratique de sports.

#### **5.14 – Suivi pour le stationnement des VRs sur la rue Bourdages (17 avril 2024)**

Mme Laveau fait la lecture du courriel :

*« Vous avez participé le 5 juin 2023 à un atelier d'échanges concernant le stationnement de véhicules récréatifs dans le secteur de la rue Bourdages.*

*Le scénario qui a été retenu est celui qui interdit de stationner un véhicule récréatif pendant la nuit dans les rues résidentielles du quartier. La signalisation est en cours de déploiement dans le secteur et cette interdiction s'appliquera à l'année.*

*En contrepartie, l'émission de vignettes de stationnement pour les résidents du secteur possédant un véhicule récréatif sera possible et une zone de stationnement pour les véhicules récréatifs avec vignette sera aménagée sur la rue Bourdages, entre les rues Irma-Levasseur et Monseigneur-Plessis.*

*Les vignettes permettront aux résidents du secteur de stationner leur véhicule récréatif, sans contrainte de temps, dans la zone délimitée à cet effet, soit du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre.*

*Les vignettes pour les véhicules récréatifs sont en vente dès à présent dans les différents bureaux d'arrondissement.*

*Pour plus d'information, il est possible de consulter la page Internet à cet effet : [Vignette pour véhicule récréatif \(quebec.qc.ca\)](http://vignette.pourvehicule.recreatif.quebec.qc.ca)*

*Service du transport et de la mobilité intelligente »*

M. André Garon précise qu'il y a quelques propriétaires de VRs qui ont acheté une vignette et d'autres se sont déplacés ailleurs. Le règlement semble donner des effets du côté de la rivière Saint-Charles et il n'y a aucun VRs sur la rue Monseigneur-Plessis et le boulevard Wilfrid-Hamel. Passé Monseigneur Plessis, c'est l'endroit où le stationnement de VRs est permis. Avant le règlement, il y avait des VRs, pas en quantité énorme. Aucun décompte des VRs n'est disponible.

La Ville fera une évaluation à l'automne afin de vérifier si le règlement a eu l'effet prévu. La vignette coûte moins cher qu'un terrain en location dans un autre endroit.

#### **5.15 – Changement de la date pour l'activité grand public – Angles morts**

L'activité grand public sur les angles morts devait avoir lieu le 8 juin. Mme Nicole Laveau aimerait que cette activité soit reportée au 7 septembre 2024. Comme il y aura une autre activité au centre Fleur-de-Lys cette journée-là, on peut compter sur davantage d'assistance de la part du public.

## **24-CA-030**

SUR UNE PROPOSITION DE NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'activité grand public sur les angles morts prévue le 8 juin 2024 soit reportée au 7 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

### **5.16 – Terrain à vendre sur la rue Giguère**

La présentation livrée par Mme Myriam Nickner-Hudon est disponible avec ce lien :

[Micro-parc de la biodiversité de Vanier \(ville.quebec.qc.ca\)](https://ville.quebec.qc.ca/micro-parc-biodiversite-vanier)

#### **Questions et commentaires**

**Question :** Ce qui est demandé, c'est que la Ville de Québec achète le terrain pour en faire un parc, avec un objectif dédié.

**Réponse :** Mme Nickner-Hudon mentionne que le terrain doit avoir une thématique précise. Dans cette résolution, il faut qu'il soit spécifié que le Conseil de quartier de Vanier appuie cette utilisation finale plus précise afin que ce parc devienne une vitrine pour la biodiversité et atteindre les objectifs d'augmentation de la canopée.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que la Ville ne veut pas être préoccupée par le fait qu'il s'agit d'une expropriation déguisée. La possibilité de construire une habitation est peu probable, à cause des marges. Il s'agit d'un lot enclavé dans la rue. Il peut y avoir des problèmes de servitudes, des complexités, etc.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il faut construire des logements et trouver un équilibre pour les espaces verts. A Vanier, il y a un manque d'espaces verts, par conséquent un manque d'équilibre. Cela constitue un bon argument.

Mme Nickner-Hudon mentionne que c'est le temps de consacrer plus d'attention à une perception qui est tenace. Il est important pour le quartier de Vanier, où il y a autant de vulnérabilité aux changements climatiques, de mitiger les dangers, d'avoir un environnement sécuritaire et travailler sur le quartier Vanier pour améliorer cette situation.

Mme Mauger transmettra la résolution à Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale – Loretteville- Les Châtelers, ainsi que dans l'appareil administratif (DAE).

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'elle est d'accord avec le verdissement, mais elle apprécierait que ce sujet soit davantage approfondi.

Après discussions entre les administrateurs, la résolution suivante est adoptée :

## 24-CA-028

Considérant que la Ville a développé dans les dernières années plusieurs politiques publiques, plans d'actions, stratégies et autres outils de planification en lien avec l'action climatique, le développement climatique et la réduction des inégalités sociales de santé;

Considérant que les études et les recherches<sup>1</sup> prédisent qu'à la Ville de Québec, les changements climatiques vont mener à une augmentation des périodes de grandes chaleurs et que celles-ci dureront plus longtemps;

Considérant que le quartier Vanier fait partie des milieux de vie particulièrement à risque de subir les impacts des changements climatiques;

Considérant que les constats de l'Organisation mondiale de la santé OMS<sup>2</sup> rappelle que les « risques sanitaires sensibles au climat sont ressentis de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées, notamment les femmes, les enfants, les minorités ethniques, les communautés pauvres, les migrants ou les personnes déplacées, les populations âgées et les personnes souffrant d'affections sous-jacentes »;

Considérant que le taux de canopée stagne à 13% alors que l'objectif pour Vanier est d'atteindre 25% de canopée selon la Vision de l'arbre<sup>3</sup> de la Ville de Québec;

Considérant que selon les analyses produites par le CIUSSS-CN, les inégalités sociales de santé entre les résidents des quartiers de la Basse-Ville, le Vieux-Limoilou et Vanier se manifestent par un écart de longévité de 7 ans de moins que les résidents de la Haute-Ville;

Considérant les résultats inquiétants sur les impacts de la pollution de l'air présentés en 2023 dans le Rapport Mon environnement<sup>4</sup>, ma santé de la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale dont les recommandations incluent des mesures liées au verdissement;

Considérant que le Front commun Basse-ville-Limoilou-Vanier dont fait partie Verdir Saint-Sauveur, la Ruche Vanier, Emprises, l'Engrenage Saint-Roch et cie « revendiquent le besoin d'un urgent chantier concerté de reboisement » dans les quartiers affectés par la pollution atmosphérique;

Considérant que l'accès à la nature contribue au bien-être physique et mental de la population, à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance, tandis que l'aménagement de parcs ou places publiques contribuent à lutter contre l'isolement sociale en favorisant les rencontres entre voisins;

Considérant que la Ville de Québec prépare l'adoption d'une stratégie sur la biodiversité;

Considérant que la Ville de Québec effectue des représentations pour être reconnue comme région de la biosphère de l'UNESCO;

Considérant que la Ville de Québec a lancé le 11 avril dernier le comité Québec Capitale Climat<sup>5</sup> (QCC) qui rassemblent plusieurs partenaires importants du milieu environnemental, économique

et institutionnel dont l'objectif est de développer et implanter des mesures pour accélérer la transition climatique sur son territoire;

Considérant que la Ville de Québec a déjà investi dans l'achat de terrains pour aménager des parcs ou pour augmenter les surfaces disponibles pour le verdissement dans le cas des terrains suivants :

- 2017 Rachat d'un terrain de GM Développement pour aménager un parc sur la rue du Parvis
- 2021 Achat du terrain d'Hydro-Québec sur la rue Verdun
- 2022 Achat de l'îlot St-Vincent-de-Paul
- 2021 Achat de terrains libérés des lignes électriques d'Hydro-Québec de la 41<sup>e</sup> rue.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET DÛMENT APPYÉE PAR JEAN-NOËL OUISE, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de :

1. Faire une proposition d'achat du lot no 1 944 676 en sécurisant sa vocation comme espace vert, permettant de se rapprocher des objectifs de la Vision de l'arbre 2015-2025 et du Plan de verdissement de Vanier;
2. Aménager un parc vitrine de la biodiversité avec une fonction éducative;
3. Créer un parc de proximité, imaginé avec la participation citoyenne.

Mme Jacynthe Fortin fait part de son abstention, la résolution est adoptée à la majorité.

Document joint : Fiche du lot 1944676

[Ville de Québec - Carte mobile \(quebec.qc.ca\)](http://quebec.qc.ca)

Références :

- 1 Ville de Québec, [Développement durable - Plan de transition et d'action climatique \(Quartiers de la Canardière\) \(quebec.qc.ca\)](http://quebec.qc.ca)
- 2 OMS, [Principaux repères sur le changement climatique et la santé \(who.int\)](http://who.int)
- 3 Ville de Québec, Vision de l'arbre [vision arbre 2015 2025.pdf \(quebec.qc.ca\)](http://quebec.qc.ca)
- 4 CIUSSS-CN, Rapport Mon environnement, ma santé, 2023 [Mon environnement, ma santé | CIUSSSCN \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)
- 5 11 avril 2024, [L'initiative Québec Capitale Climat pour accélérer la transition climatique | Radio-Canada](http://radio-canada.ca)

## **6. COMITÉS**

### **6.1 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)**

M. Jean-Noël Ouisse amène les points suivants :

- Une rencontre de la Table de concertation Vélo s'est tenue le 22 avril 2024. Les travaux sur la rue Bourdages sont en cours. Il y a neuf projets (9) pour Vélo Cité en 2024, mais qui ne sont pas effectués à Vanier. Il y a la partie de Marie-de-l'Incarnation qui s'arrête à la porte de Vanier.
- Les dates de début et la fin d'utilisation du réseau cyclable ont été prolongées et seront dorénavant du 1<sup>er</sup> avril au 14 novembre de chaque année.
- L'intersection en bas de la pente douce subira des changements.
- Concernant la consultation du côté d'Expo-Cité, il a été question que le corridor Vélo Cité sur le boulevard Wilfrid-Hamel soit refait, mais la date demeure à déterminer.

Mme Laveau mentionne qu'il y a des cyclistes qui ne sont pas conformes au Code de la sécurité routière. Certains n'ont aucun équipement pour assurer leur visibilité le soir, d'autres n'ont pas de casques. Ces manquements sont dangereux. La Table de consultation Vélo devrait demander à la Ville de prendre des actions à ce sujet. M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il y a déjà des discussions à ce sujet. La Ville possède des outils de sensibilisation, mais il reste du travail à faire. Il y a la question de la vitesse par rapport aux nouveaux moyens de transport électriques. Il y a des aspects en développement, mais pas forcément en application, à cause d'informations manquantes sur la force des moteurs électriques, etc. La technologie va plus vite que les normes et la législation.

Concernant l'activité « Mois du vélo », celle-ci aura lieu le 18 mai 2024, au 51, avenue Plante et elle a été publicisée. Messieurs Étienne Grandmont, député de Taschereau à l'Assemblée nationale et Jean-Yves Duclos, député de Québec au Gouvernement fédéral, seront présents. Trudel Alliance contribue à l'activité avec un montant 200.00 \$, et le Conseil de quartier pourra couvrir le montant en attendant sa réception. Tous les achats nécessaires à l'activité se font auprès des marchands de Fleur-de-Lys.

L'activité sera remise au dimanche, 19 mai 2024, en cas de pluie. Le Conseil de quartier sera présent et un BBQ se tiendra vers 14 h 30. La Butineuse offrira une collation. Il y a environ dix (10) organismes communautaires et autres institutions qui seront visités.

### **6.2 – Conseils d'établissements scolaires (Nicole)**

Aucun développement n'est rapporté sur ce point de l'ordre du jour.

### **6.3 – Projet d'un parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)**

Mme Jacynthe Fortin précise que la réalisation du parc est en cours. La compagnie d'aménagement paysager a effectué la structure du parc en enlevant l'asphalte sur le pourtour du périmètre. Le travail a débuté en vue des plantations.

Ce projet comporte les aspects suivants :

- Quinze (15) arbres seront plantés, même si ce nombre est loin du projet initial. Cette plantation d'arbres est sujette aux conditions météorologiques, mais elle se fera sous peu.
- Un verdissement de 400 mètres carrés de végétalisation, 600 mètres carrés de déminéralisation avec un puits de géo-rétention.
- Concernant la biodiversité, le projet comporte 35 plantes arbustives.
- Pour la collectivité, c'est tout le monde qui a participé aux activités de cocréation. Le Conseil de quartier de Vanier y participe depuis ses débuts, soit en 2020.
- Une affiche a été placée indiquant « Établissement de santé – CHSLD Christ-Roi – Aire de repos et verdissement ». Il y aura sans doute une affiche de meilleure qualité plus tard.

Mme Laveau demande s'il y a un projet pour le nom du parc. Mme Anne-Sophie Sanche n'a pas d'information à ce sujet. Il y aura une activité de lancement. Avec Suzie Cloutier, nous sommes en contact avec les gens de différentes directions pour savoir quand celle-ci se tiendra.

Mme Laveau mentionne qu'il a été question de faire un concours parmi les résidents pour trouver un nom pour le parc. Elle demande où en est son état d'avancement. Mme Suzie Cloutier est la personne responsable de ce concours et Mme Laveau demande d'informer Mme Fortin à ce sujet afin qu'un nom évocateur soit donné à ce parc.

### **6.4 – Projet aînés (Jacynthe)**

Mme Jacynthe Fortin précise que le projet de carte-mémoire en est à sa phase finale. Une dernière rencontre est prévue avec l'entreprise d'infographie le 15 mai 2024 et la distribution se fera à l'automne prochain à toutes les portes résidentielles du quartier par Postes Canada. Il s'agit d'un projet dont le montant s'élève à 11,000.00 \$.

Mme Fortin présentera la carte-mémoire à la prochaine assemblée ordinaire.

### **6.5 – Projet de sécurité routière pour 2023 et demande pour 2024 (Nicole)**

La semaine passée, Mme Laveau précise qu'il y a eu une activité aux deux écoles primaires avec les contrôleurs routiers, le camion et le photographe. M. Meunier a donné des explications sur les angles morts pour que les jeunes portent une attention spéciale à cet aspect. Cette activité a été bien reçue, tout particulièrement de la part des professeurs et des élèves.

Mme Laveau préparera un rapport de reddition de comptes pour la Ville afin de justifier la subvention qui a été accordée. Mme Laveau demandera au photographe de lui fournir des photos, en prenant soin que les élèves soient photographiés de dos.

#### **6.6 – Vanier 2040 (fusionner 6.6 et 6.7 pour viser l’analyse du PUM)**

Mme Laveau précise qu’il s’agit d’un comité de réflexions qui réunit les administrateurs du Conseil de quartier afin d’imaginer Vanier en 2040. Un peu de travail a été fait à ce sujet. Compte tenu de l’avènement du PUM, Mme Laveau propose de fusionner le Comité Logement avec le Comité Vanier 2040, qui s’appellera dorénavant le « Comité PUM » pour une durée de deux ans. Le Comité élargi de mobilité sera conservé parce qu’il regroupe d’autres conseils de quartier et leur présence alimente les débats et les discussions.

#### **6.7 – Logements**

Ce point est dorénavant fusionné avec le point 6.6 – Vanier 2040.

Pour le Comité Logement, M. Pierre-Marc Doucet fait remarquer qu’il serait intéressant d’avoir une conférence sur les Coops d’habitation, qui porterait sur leur fonctionnement et leur développement. Il est possible que cette conférence ressemble à celle de la Ville, mais il pourrait y avoir un mélange de ces deux aspects, en axant davantage sur le fonctionnement, avec une période de questions. Une réponse est requise pour la fin du mois de mai.

#### **6.8 – Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL)**

Mme Laveau précise qu’il y a déjà eu une réunion récente et qu’une autre réunion aura lieu à la fin de mai. M. Patrice Côté sera invité, car il y a des enjeux au niveau de la mobilité du Conseil de quartier Duberger-Les Saules.

#### **6.9 – Comité sur les noms de rue final et acceptés le 11 avril 2024**

La proposition sur les noms de rues, qui a été soumise par le Conseil de quartier, a été acceptée par le Comité de toponymie le 11 avril 2024.

### **7. Fonctionnement**

#### **7.1 – Adoption du procès-verbal du 18 mars 2024 et de l’assemblée spéciale du 15 avril 2024**

##### **24-CA-031**

SUR UNE PROPOSITION DE GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d’adopter le procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée spéciale tenue le 18 mars 2024 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

**24-CA-032**

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR HÉLÈNE LANGOIS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée spéciale du 15 avril 2024 tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**7.2 – Paiement des services de secrétariat**

**24-CA-033**

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 345.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024, de la 2<sup>e</sup> assemblée spéciale du 15 avril 2024 et de la 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 13 mai 2024.

**ADOPTÉ**

**7.3 – Solde bancaire au 13 mai 2024**

Le solde bancaire est de 19,402.00 \$, ce qui comprend trois subventions.

**7.4 – Paiement de factures**

**24-CA-034**

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement d'un montant de 1,667.14 \$ incluant les taxes auprès de GEO 360 pour l'activité tenue les 7 et 8 mai 2024 à l'école Sans-Frontière.

**ADOPTÉ**

**24-CA-035**

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGOIS ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède au paiement de 781.83 \$ incluant les taxes auprès de la cie Acquis Route Technologies pour l'activité tenue à l'école Sans-Frontière les 7 et 8 mai 2024.

**ADOPTÉ**

**8. Divers**

**8.1 – Présentation de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (21 mars 2024)**

A la demande de Mme Laveau, Mme Alexandra Mauger transmettra cette présentation aux administrateurs pour leur aider à comprendre le rôle de la Commission d'urbanisme.

Activités à retenir :

- Le 29 mai 2024 – Soirée reconnaissance pour les bénévoles.
- Le 20 juin 2024 – 5 à 7 de réseautage – Information à venir.

### **8.2 – Nouveau service de menus travaux pour les personnes âgées (15 avril 2024)**

Ce service existe via le Centre d'actions bénévoles du Contrefort, à Charlesbourg et la Ville de Québec. Les aînés peuvent avoir accès à des menus travaux effectués par des bénévoles sur appel.

### **8.3 – Plan d'actions pour le Conseil de quartier de Vanier (29 avril 2024)**

Mme Alexandra Mauger mentionne que des ressources financières sont accordées si elles sont alignées avec les besoins du quartier. Il est aussi question de consultations auprès de la population qui peuvent se faire par le biais d'un sondage. Un plan d'actions est essentiel pour obtenir ces ressources financières au montant de 10,000.00 \$. Ce sujet est à suivre en 2025.

### **8.4 – Formation des nouveaux administrateurs**

La Ville de Québec offre une formation sur le rôle et la mission d'un Conseil de quartier aux nouveaux administrateurs ainsi que leur rôle respectif en tant qu'administrateur. Cette formation aura lieu le 4 juin prochain. Même si le guide du participant n'est pas tout à fait à jour, il peut être intéressant pour les nouveaux administrateurs.

## **9 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 21 h 35.

---

Nicole Laveau, Présidente

---

Gemma Drouin, Secrétaire